



FACE AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, IL NOUS FAUT UNE LOI INTÉGRALE !

En 2023, en France, 217 000 femmes ont été victimes de violences conjugales et 160 000 enfants ont été victimes de violences sexuelles.

Depuis novembre 2025, ma collègue Céline Thiébaud-Martinez porte une proposition de loi dite « intégrale » contre les violences faites aux femmes et aux enfants, que j'ai coignée.

Cette proposition n'est pas une loi de circonstance suite à la dramatique mort de Lyhanna ; nous y avons travaillé pendant près d'un an de façon transpartisane, en lien avec 150 organisations féministes et enfantistes.

Parce que les violences sexistes et sexuelles sont un fait de société qui touche tous les milieux sociaux et toutes les générations, la proposition de loi que nous portons est intégrale.

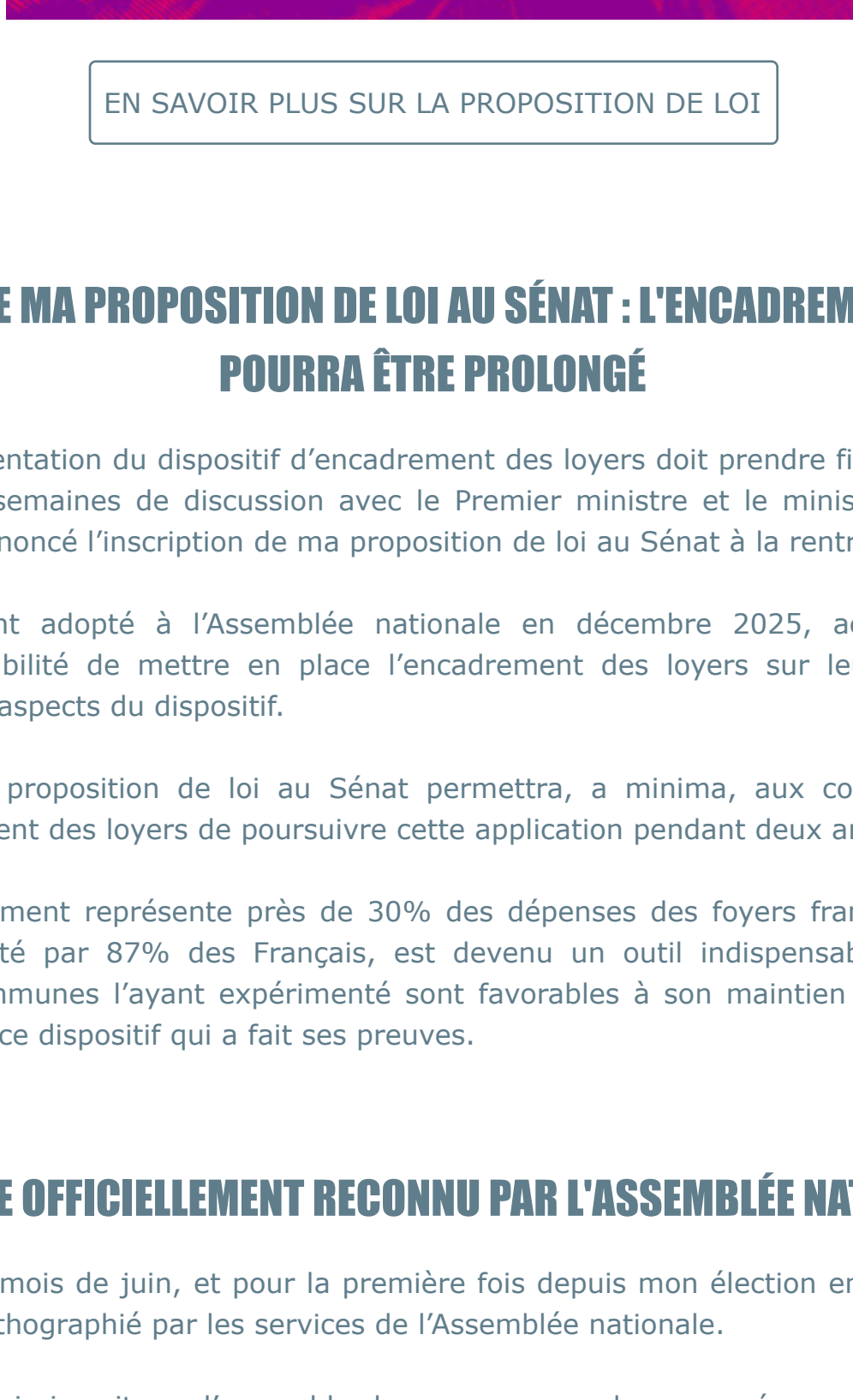
En effet, malgré quelques avancées ces dernières années, la réponse politique et institutionnelle demeure dramatiquement insuffisante, se limitant à des mesures fragmentées et partielles. La mort de Lyhanna a mis en avant de graves dysfonctionnements.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) faites aux femmes est indissociable de la lutte contre les violences faites aux enfants. Elles relèvent d'un même continuum de domination et d'un même impératif de protection.

La loi intégrale est une loi globale et transversale, couvrant l'ensemble des politiques publiques concernées : de l'éducation à la sanction, en passant par la prévention et l'accompagnement des victimes.

La loi intégrale comprend 78 mesures immédiatement applicables. Elle est donc opérationnelle et nécessitera, en parallèle, des moyens supplémentaires que nous estimons à 2,7 milliards d'euros, un effort largement inférieur au coût de ces violences pour la société.

Le Premier ministre a annoncé, le mardi 23 juin, l'examen de cette loi intégrale à la rentrée. C'est encourageant, mais nous serons vigilants afin que le texte ne soit pas déformé.



EN SAVOIR PLUS SUR LA PROPOSITION DE LOI

INSCRIPTION DE MA PROPOSITION DE LOI AU SÉNAT : L'ENCADREMENT DES LOYERS POURRA ÊTRE PROLONGÉ

Alors que l'expérimentation du dispositif d'encadrement des loyers doit prendre fin en novembre 2026 et après plusieurs semaines de discussion avec le Premier ministre et le ministre du Logement, le Gouvernement a annoncé l'inscription de ma proposition de loi au Sénat à la rentrée.

Ce texte, largement adopté à l'Assemblée nationale en décembre 2025, accordait aux maires volontaires la possibilité de mettre en place l'encadrement des loyers sur leur territoire tout en améliorant certains aspects du dispositif.

L'examen de cette proposition de loi au Sénat permettra, a minima, aux communes ayant déjà instauré l'encadrement des loyers de poursuivre cette application pendant deux ans.

Aujourd'hui, le logement représente près de 30% des dépenses des foyers français. L'encadrement des loyers, plébiscité par 87% des Français, est devenu un outil indispensable pour les maires. L'ensemble des communes ayant expérimenté sont favorables à son maintien : nous devons donc agir pour préserver ce dispositif qui a fait ses preuves.

LE TILDE OFFICIELLEMENT RECONNU PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Depuis le début du mois de juin, et pour la première fois depuis mon élection en 2022, mon prénom est correctement orthographié par les services de l'Assemblée nationale.

Le tilde est désormais inscrit sur l'ensemble des occurrences de mon prénom : sur mon badge, au journal officiel, sur les documents législatifs...

Certains n'y verront qu'un détail ou une anecdote alors qu'il s'agit d'une reconnaissance symbolique par notre institution de l'histoire de nos langues et de nos territoires.

Quelques semaines après les directives données par le ministère de la Justice aux procureurs de ne plus poursuivre les parents qui font le choix de donner un prénom comportant un signe diacritique à leur enfant, je remercie la Présidente de l'Assemblée nationale et ses services d'avoir accédé à ma demande.

Avec ma collègue Annalé Le Meur, j'avais déposé une proposition de loi visant à autoriser, à l'état civil, les signes diacritiques des langues régionales de la France, figurant dans les prénoms et les noms.

LIRE LA PROPOSITION DE LOI



L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE UNE NOUVELLE FOIS LA PROPOSITION DE LOI SUR L'AIDE À MOURIR

Après 2 ans de travail, nous sommes au terme de la troisième lecture de cette proposition de loi relative au droit à une aide à mourir.

Il s'agit d'une proposition loi profondément humaine qui reconnaît la souffrance, qui entend qu'elle peut parfois être insupportable et qui permet de reconnaître le droit le plus intime à y mettre un terme en pleine conscience.

Elle n'imposera rien à personne, ni aux malades de demander le recours à l'aide à mourir, ni aux soignants, de faire ou de participer à sa mise en œuvre. J'ai soutenu une loi encadrée selon des critères stricts qui ne laisse place à aucune dérive. Cette loi est le fruit d'un compromis, d'un travail parlementaire exigeant mené par l'ensemble des rapporteurs que je salue. Le vote final aura lieu le 15 juillet.

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DU LOGEMENT QUI RÉPONDE AUX DÉFIS DU LOGEMENT DURABLE ET ABORDABLE !

Le 28 mai, dans le cadre de la niche parlementaire du groupe LIOT, nous avons débattu du nouveau statut du bailleur privé.

Si nous avons participé à son élaboration, j'ai rappelé que si l'accompagnement de l'investissement était nécessaire, les avantages devaient être conditionnés et que cela ne devait pas constituer l'alpha et l'oméga d'une politique de relance.

J'ai donc fini par tracer les lignes d'une véritable politique du logement pour répondre aux défis du logement durable et abordable.

ÉCOUTER MON INTERVENTION

Le 17 juin, je suis également intervenu à la tribune pour expliquer pourquoi la proposition de loi sur l'accès au logement des travailleurs des services publics est une fausse bonne idée.

ÉCOUTER MON INTERVENTION

INCLUSION SCOLAIRE : LES AESH NE DOIVENT PAS ÊTRE LES VARIABLES D'AJUSTEMENT DES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ



À Oloron, à Pau comme ailleurs en France, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) étaient mobilisés au début du mois pour la mise en place d'une école plus inclusive.

Les différentes organisations syndicales ont dénoncé l'échec des pôles d'appuis de scolarisations (PAS). Censés regrouper plusieurs pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PILAL) en un territoire, les nouveaux PAS obligent les AESH à couvrir une distance plus grande, de 15 à 50 km et ceci à leurs frais et alors qu'ils ne bénéficient toujours pas d'un véritable statut et travaillent dans des conditions précaires.

J'ai relayé ces revendications auprès du ministre de l'Éducation nationale et du DASEN.

Alors que le ministère de l'Éducation nationale entend poursuivre la mise en place de ces « PAS », avec ma collègue Florence Hérouin Léauté, nous avons interpellé le ministre pour que les périmètres d'affectation des accompagnants d'élèves en situation de handicap ne soient pas étendus.

Une telle évolution entraînerait une fatigue accrue, ainsi que des frais de déplacement considérables, dans un contexte où le coût du carburant demeure particulièrement élevé.

Ces conditions doivent être inscrites dans les contrats et la prise en charge des frais de déplacement doit être mise en œuvre !

Pour rappel, la droite sénatoriale s'est opposée, le 7 janvier 2026, à une proposition de loi socialiste visant à offrir un statut de fonctionnaire aux AESH.

Notre mobilisation pour une véritable politique d'inclusion se poursuit.

LIRE LE COURRIER

VICTOIRE POUR L'HYDROÉLECTRICITÉ FRANÇAISE !

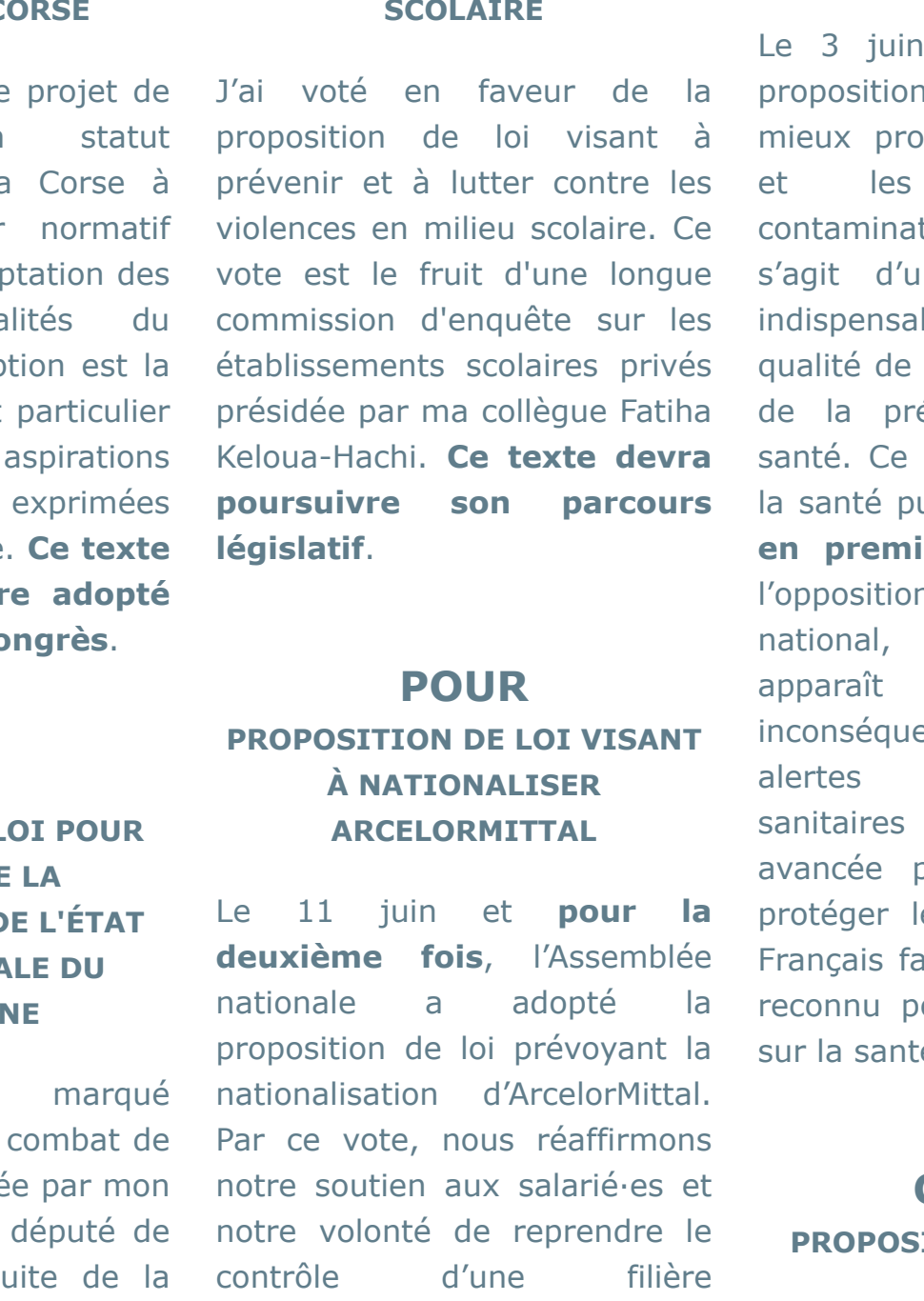
Le 17 juin, l'Assemblée nationale a définitivement adopté la proposition de loi visant à relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité, portée depuis plus de 10 ans par ma collègue Marie-Noëlle Battistel.

Depuis 15 ans, l'Union européenne souhaite imposer aux États membres de mettre les barrages hydroélectriques en concurrence.

Nous nous sommes opposés à la libéralisation d'un outil stratégique pour notre pays et sa souveraineté. Grâce à la mobilisation collective, notamment de ma collègue Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, nous avons arraché un compromis avec la Commission européenne.

Ce compromis permet de maintenir la propriété publique des barrages hydroélectriques, d'écarter la mise en concurrence et donc le risque de prise de contrôle par des sociétés étrangères.

Cette loi solde ainsi un contentieux historique entre la France et la Commission européenne tout en protégeant notre souveraineté énergétique. Grâce à notre loi, il n'y aura pas de cession des ouvrages et des installations, qui demeureront la propriété de l'État. Les investisseurs dans les barrages hydroélectriques pourront être relancés et nous pourrions continuer de bénéficier d'une électricité propre et bon marché.



POURQUOI J'AI VOTÉ CONTRE LE PROJET DE LOI D'URGENCE AGRICOLE : MON COURRIER AUX ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans un courrier adressé aux organisations syndicales du département, j'ai précisé les raisons m'ayant conduit à voter contre le projet de loi d'urgence agricole.

Si un travail constructif a pu être mené en commission, nous regrettons qu'en séance publique les choix faits par le Gouvernement et une majorité allant du centre à l'extrême droite aient empêché de confirmer et d'approfondir plusieurs avancées importantes, notamment sur la question essentielle du revenu agricole.

Nous avons également, sur la question de l'eau, rompu les équilibres qui, depuis les années 60, fondaient les principes de gestion de la ressource.

Pour toutes ces raisons, j'ai voté contre ce projet de loi d'urgence agricole qui s'apparente en l'état à un nouveau mensonge fait aux agricultures et aux agriculteurs.

Mon opposition à ce texte ne signifie pas l'abandon du combat. Au-delà du projet de loi d'urgence agricole, nous avons été particulièrement mobilisés en séance publique ces dernières semaines pour voter en faveur de la revalorisation des petites retraites agricoles que nous réclamons depuis longtemps, et faire adopter notre proposition de loi pour mieux prévenir les situations de détresse psychologique dans le monde agricole.

LIRE LE COURRIER

HOMMAGE NATIONAL À EDGAR MORIN

Le 3 juin, j'ai eu l'honneur d'assister à l'hommage national rendu à Edgar Morin aux Invalides.

Edgar Morin a consacré sa vie à comprendre la complexité du monde, à défendre l'humanisme, le dialogue et l'exigence démocratique.

Son œuvre continuera d'éclairer les générations futures face aux défis de notre époque.

En lui rendant hommage, la Nation salue un intellectuel engagé, un résistant, un citoyen profondément attaché aux valeurs de liberté, de justice et de fraternité.



MES POSITIONS DE VOTE

POUR
PROJET DE LOI
CONSTITUTIONNEL SUR LE
STATUT DE LA CORSE

Adopté le 23 juin, ce projet de loi prévoit un statut d'autonomie pour la Corse à travers un pouvoir territorial et une adaptation des normes aux réalités du territoire. Cette adoption est la preuve que ce statut particulier répondant à des aspirations démocratiquement exprimées peut trouver sa place. **Ce texte doit désormais être adopté au Sénat puis en Congrès.**

POUR
PROPOSITION DE LOI POUR
RECONNAÎTRE LA
RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT
DANS LE SCANDALE DU
CHLORÉCONE

Le 2 juin a marqué l'aboutissement d'un combat de sept ans. La loi, portée par mon collègue Elle Calfer, député de Guadeloupe, à la suite de la commission d'enquête parlementaire de 2019, a été **définitivement adoptée**. Elle reconnaît pour la première fois la responsabilité de l'État dans l'utilisation du chlordécone aux Antilles dont les conséquences sanitaires et environnementales sont catastrophiques. En effet, pendant près de 25 ans, l'utilisation d'utilsiser le chlordécone a été renouvelée alors que les alertes et les rapports sur les risques liés à l'exposition et à l'usage du pesticide s'accumulaient.

POUR
PROPOSITION DE LOI CONTRE
LES VIOLENCES EN MILIEU
SCOLAIRE

J'ai voté en faveur de la proposition de loi visant à prévenir et à lutter contre les violences en milieu scolaire. Ce vote est le fruit d'une longue commission d'enquête sur les établissements scolaires privés présidée par ma collègue Fatima Keloua-Hachi. **Ce texte devra poursuivre son parcours législatif.**

POUR
PROPOSITION DE LOI VISANT
À NATIONAUSER
ARCELOMITTAL

Le 11 juin, et pour la deuxième fois, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi prévoyant la nationalisation d'ArcelorMittal. Par ce vote, nous réaffirmons notre soutien aux salariés et notre volonté de reprendre le contrôle d'une filière stratégique pour notre souveraineté industrielle.

CONTRE
PROPOSITION DE LOI
TRANSPARENT UN AVENANT À
L'ASSURANCE CHÔMAGE

La loi transpose l'avenant conclu entre les organisations syndicales de patrons et de salariés dans le cadre de la négociation sur l'assurance chômage. Elle réduit la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi dont le contrat de travail a pris fin à la suite d'une rupture conventionnelle individuelle.

POUR
PROPOSITION DE LOI SUR
L'EXPOSITION AU CADMIUM

Le 3 juin, j'ai voté pour la proposition de loi visant à mieux protéger les Français et les Français des contaminations au cadmium. Il s'agit d'une première étape indispensable en faveur de la qualité de notre alimentation et de la préservation de notre santé. Ce texte important pour la santé publique a été **adopté en première lecture** malgré l'opposition du Rassemblement national, dont la position inconséquente au regard des alertes scientifiques et sanitaires sur ce sujet. Cette avancée permettra de mieux protéger les Français et les Français face à un contaminant reconnu pour ses effets nocifs sur la santé.

CONTRE
PROPOSITION DE LOI DITE
RODWELL

J'ai voté contre la proposition de loi visant à renforcer la sécurité, la rétention administrative et la prévention des risques d'attentat. Sous couvert d'un objectif partagé, les mesures contenues dans ce texte seront inefficaces et menacent notre état de droit.

En effet, au nom de la lutte contre le terrorisme, elle crée et étend des mesures administratives de privation de liberté.

DAMIEN, EN STAGE EN CIRCONSCRIPTION ET À L'ASSEMBLÉE



« Dès les premiers échanges, j'ai senti qu'Inaki Echaniz et son équipe avaient à cœur de me faire vivre une expérience enrichissante : ils ont rapidement répondu favorablement à ma demande et m'ont même proposé de passer une semaine à l'Assemblée nationale. »

LIRE PLUS

LORE, EN STAGE EN CIRCONSCRIPTION



« Ainsi, j'ai pu découvrir les différentes sessions à l'Assemblée nationale et les missions du député qui sont très variées et demandent un véritable engagement. »

LIRE PLUS

BILAN CIRCO'

De nombreux échanges et déplacements ont rythmé le mois de juin : plénières dans mon agenda !

01/06

RDV avec le maire de Béthasque-Lapiste - RDV avec Monsieur François DOUIS, directeur des Finances publiques des Pyrénées-Atlantiques

04/06

RDV avec des AESH d'Oloron Sainte-Marie

05/06

Déjeuner autour de la Préfecture de Région, Madame Sophie Brocas - Visite de l'EPHAD L'Age d'Or à Oloron - RDV avec Domofrance - Hommage au Capitaine MARQUÉZAA à Buziet - Vernissage de la 52^e exposition du Foyer artistique d'Oloron Sainte-Marie

06/06

Inauguration du commerce multiple rural à Larceveau - Fête des enfants à Oloron - Rassemblement de soutien aux AESH à Oloron

07/06

Congrès départemental des saphirs-pompier des Pyrénées-Atlantiques à Saint-Palais

08/06

RDV avec des sages-femmes de la maternité de Pau

13/06

Assemblée générale de la coopérative Elmdar et inauguration de la 1^{ère} centrale photovoltaïque à Saint-Martin-d'Arberoue

15/06

RDV avec les équipes de Lacaze aux sottes à Orion

16/06

RDV au Ministère de la Santé sur l'offre de soin en Béarn

19/06

Déjeuner parlementaire avec le Préfet, Monsieur Jean-Marie Girin - Réunion avec Euskal Herriko Laborantzak Gantbara à Ainhize-Mongelos

20/06

Réunion avec les commissions syndicales à Larceveau - Inauguration du Préau à Ixeste

21/06

Inauguration du restaurant communal Chortaya à Arbouet-Sussaute - Fête de la musique à Oloron Sainte-Marie

25/06

Conseil de surveillance de l'hôpital d'Oloron Sainte-Marie - Inauguration du festival Jazz à Oloron

26/06

Événement au projet de foyer de jeunes travailleurs porté par l'association Estivade à la ferme Labourdette à Oloron Sainte-Marie - Conseil municipal à Oloron

27/06

Inauguration de la réhabilitation du triquet Ursuya et de la création de la salle culturelle Jauzi à Mendiende - Tournoi de rugby Fag organisé par l'association En dabau pour Jean-Ro